## présentation

Le Centre de Formation par Apprentissage (CFA) compte **270 apprenti-e-s du CAP au BTS**. Nos formations sont financées par les OPCO des différentes branches professionnelles.

Le CFA fonctionne grâce à une **équipe de 25 personnes** occupant des fonctions bien définies. Notre dynamique se traduit par de **nombreux projets** pédagogiques mis en place par les

Lycée CFA du Mené

6 rue du Porhoët -

Contact : Benoît

BERTRAND

22230 MERDRIGNAC

benoit.bertrand@educagi

02 96 28 41 61

https://www.lycee- Contacter merdrignac.educagri.fr/ l'établissement Restauration : Hébergement:

Portes ouvertes : le jeudi 26 avril 2018

apprenti-es et les étudiant-es, une association des apprenti-es <u>Ty An Heol</u> (activités sportives et culturelles).

De nombreux <u>transports scolaires</u> existent pour se rendre à Merdrignac : de Saint-Brieuc, de Rennes, de Loudéac, de Dinan et Saint-Malo, de Ploërmel pour tout le Morbihan.

Un internat permet d'accueillir 40 jeunes. Les logements extérieurs en location sont répertoriés, mis à jour et à disposition des jeunes.

Le CFA du Mené fait partie du <u>réseau des CFA et CFPPA (formations pour adultes) agricoles publics</u> <u>bretons</u>.

#### Le dispositif Agri-Mobili-Jeune

Il est mis en place par <u>Action Logement</u> à destination des apprentis, alternants sous forme d'un coup de pouce financier allant jusqu'à 100 euros par mois.

Les conditions d'accès à cette aide sont très simples : il suffit d'avoir moins de 30 ans, un contrat d'apprentissage ou d'alternance avec une entreprise du secteur agricole, et pris possession de son logement dans les 6 derniers mois.

C'est une démarche totalement dématérialisée ayant un délai de validation de dossier de 48h ouvrées. En plus de l'aide <u>Agri-Mobili-Jeune</u> qui est cumulable avec les APL et les ALS, il existe davantage d'aides comme le dispositif Visale du Crous. Lorsqu'un apprenti/alternant n'est pas en mesure d'avoir un garant parmi ses proches, ce dispositif lui permet de s'en abstenir sous certaines conditions.

Retrouvez un article exhaustif avec l'ensemble des informations sur les aides Agri-Mobili-Jeuneici.

## Le dispositif Aide au permis B

L'aide au permis B apprentis est une aide financière de 500 euros à destination des apprentis.

Les conditions d'accès sont très simples : il suffit d'être apprenti (titulaire d'un contrat d'apprentissage) avoir entre 18 et 30 ans, être engagé dans la préparation du permis de conduire B.

# formations proposées

#### BTSA technico-commercial - produits de la filière forêt-bois

Formation continue Formation temps plein Formation en apprentissage Autre alternance logo

© www.metiers-foret-bois.org